

Quelles instances de décision et de pilotage  
sur le territoire d'une collectivité territoriale pour le projet de la SSI ?

## 1/ Présentation générale de la thématique

Qui participe aux instances de décision et de pilotage du projet de la SSI sur le territoire d'une collectivité ? Avec quels niveaux de décision et d'action ? Quel est le degré de contribution/participation de la société civile dans les instances de décision et de pilotage mises en place par les collectivités territoriales ? Quelles sont les expériences en termes de mode(s) de gouvernance innovant(s) développé(s) ? Qu'est-ce que cela a produit ? Quelles en ont été les limites ?

## 2/ Quelques bonnes pistes en matière de posture et d'instance de décision

### Le partage de la décision pour un projet partagé

Il est important que la collectivité territoriale adapte un positionnement clair quant aux associations du territoire. La collectivité peut choisir de se positionner soit comme **bailleur du projet**, comme **porteur du projet**, comme **co-porteur du projet** ou comme **accompagnateur pédagogique**.

- a) **bailleur du projet d'éducation à la citoyenneté à la solidarité internationale**. Elle se positionne alors en soutien financier du projet de la Semaine de la solidarité internationale sur son territoire, et définit des critères pour que les acteurs associatifs de son territoire puissent prétendre à un financement. Les appels à projet peuvent permettre la venue de partenaires étrangers, l'organisation d'animations...
- b) **porteur du projet d'éducation à la citoyenneté à la solidarité internationale**. Selon cette acception, la collectivité territoriale s'appuie alors sur la SSI pour mettre en avant sa politique de coopération internationale ou pour mettre en avant les orientations qu'elle souhaite donner à la Semaine. Les associations et autres acteurs locaux ne sont alors sollicités que s'ils participent de ces priorités.
- c) **co-porteur du projet d'éducation à la citoyenneté à la solidarité internationale**. La collectivité joue alors un rôle de rassembleur, d'ensemblier. Elle répartit les rôles avec les acteurs de son territoire. Elle s'investit au même titre que les autres mais lui revient souvent le rôle de coordinateur et de communicateur.

- d) Accompagnateur pédagogique du projet d'éducation à la citoyenneté à la solidarité internationale.** La collectivité territoriale se fonde alors sur le projet SSI pour accompagner en renforcement de compétences les acteurs de son territoire. Elle peut choisir de proposer des formations ou un accompagnement individuel au montage de projets.

Ces différents positionnements ne préjugent pas des motivations des collectivités à s'engager dans la SSI, notamment en termes de mobilisation citoyenne, d'animation territoriale ou de mobilisation des services internes à la collectivité. Il s'agit simplement de mettre en exergue les différentes relations possibles au tissu associatif. Cependant, le positionnement et l'engagement de la collectivité dans la Semaine participe nécessairement de son projet.

### Des facteurs de réussite

**L'engagement politique de la collectivité** est déterminant dans la mise en place du projet : il permet de mobiliser du personnel, des moyens et d'établir une relation claire avec les acteurs de la société civile).

Il est par exemple possible de faire voter le projet SSI (la charte ou encore le programme ou encore le thème) en commission permanente, donc pas l'ensemble des élus représentants l'assemblée délibérante, ou par le bureau de la majorité de l'exécutif (chef de l'exécutif et ses adjoints ou vice-présidents).

Comme pour les acteurs associatifs, le projet doit être **source de plaisir**. En effet, c'est un des éléments déterminants de la réussite du projet. Par sa convivialité, son organisation, ses modalités de préparation, la Semaine de la solidarité internationale est un projet qui rapproche les différents interlocuteurs d'un même projet sur un sujet qui tient à cœur et pour défendre des actions pour lesquelles on est partie prenante.

### **3/ Exemples de mise en œuvre**

#### **Le centre de ressources Via le Monde (service du Conseil départemental du 93), accompagnateur pédagogique du projet de la SSI.**

Via le Monde, centre de ressources et service du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (rattaché à la direction des affaires européennes, internationales et de la culture de la paix), propose plusieurs outils aux acteurs du territoire afin qu'ils puissent s'engager pendant la SSI.

*« L'idée pour nous est de prolonger notre travail de l'année en tant qu'acteur de l'éducation à la citoyenneté mondiale, avec un temps fort annuel, où la communication autour des questions de solidarité internationale porte sur autre chose que la recherche de fonds ou la collecte de matériel... Nous mettons ainsi à disposition des acteurs des fiches outils, un appui méthodologique individualisé, deux jours de formation, et des supports pédagogiques. Pour l'édition 2014, nous avons également édité une campagne d'affiches humoristiques sur la question des clichés existants encore bien souvent sur la notion de solidarité internationale (autour de la question du don, d'une forme de néo-colonialisme existant dans certains projets...). »*

Pour en savoir plus :

Via le monde

Immeuble Erik Satie, 7ème étage - 7-11, rue Erik Satie - 93000 Bobigny

[vialemonde@cg93.fr](mailto:vialemonde@cg93.fr) 01 41 60 89 17

### **La ville de Suresnes (92), porteur de du projet de la SSI**

La ville de Suresnes (92), dans le cadre de sa coopération avec la ville du Cap Haïtien, organise l'événement « Ti coup d'œil sou Haïti », présentant la richesse de la culture haïtienne, à travers une nouvelle thématique à chaque édition. Par une exposition, des conférences, des ateliers pour le public et les établissements scolaires et périscolaires, et à travers le prisme des projets de coopération qu'elle mène, elle sensibilise la population à la citoyenneté mondiale.

La manifestation est l'occasion de présenter ces actions mises en œuvre pour un développement local social et durable du Cap Haïtien, d'accueillir à Suresnes une délégation du Cap Haïtien « incarnant » cette coopération et de mobiliser les acteurs du territoire souhaitant s'investir dans des projets à l'international dans une logique de cohérence et de maillage territoriaux.

Suresnes a choisi de participer à la SSI depuis 2004 pour inscrire son action dans le cadre d'un réseau et d'un mouvement national reconnu, avec lequel nous partageons la volonté de sortir des clichés misérabilistes et des pratiques d'appel aux dons, et des valeurs communes de sensibilisation à la citoyenneté active, à un « mieux vivre ensemble » au-delà des frontières et des cultures.

Pour en savoir plus :

Mairie de Suresnes

Service Relations internationales – Coopération décentralisée

2 rue Carnot 92151 Suresnes Cedex

Magali FONTAINE, Adjointe du service

Tel : 01 42 04 91 56, [mfontaine@ville-suresnes.fr](mailto:mfontaine@ville-suresnes.fr)

<http://www.suresnes.fr/La-Ville/Relations-internationales>

## La Région Rhône Alpes, bailleur du projet de la SSI

La Région Rhône-Alpes appuie huit collectifs départementaux regroupant environ une dizaine d'associations locales et assurant une programmation d'évènements répartis sur l'ensemble de la région. Par cette démarche, initiée en 2004, la Région apporte un soutien équivalent (d'un montant de 15 000€) à chaque collectif.

Les subventions sont gérées directement par les collectifs, chacun ayant à sa tête une structure « coordinatrice » considérée comme cheffe de file départementale. Les collectifs sont autorisés à reverser les montants dus aux structures associatives participant à l'opération, ces structures étant identifiées sur une liste préalablement établie et validée par la Région.

Chaque collectif est autonome dans la programmation des animations qui se déroulent sur son département dans le cadre de la SSI. La Région, notamment via le GIP RESACOOOP, son réseau d'appui à la coopération, coordonne l'ensemble grâce à des réunions communes de préparation et de débriefing. Elle est par ailleurs présente sur les « temps forts » de la SSI dans les départements.

De plus, durant la SSI, un partenariat est établi entre les collectifs départementaux de Rhône Alpes et le FITA (Festival International de Théâtre Action) organisé par l'association Epi d'Or-Compagnie Ophélia Théâtre. Le FITA programme avec les collectifs des séances spécifiques d'animation et d'échanges avec les artistes sur l'interculturel et la solidarité internationale. La Région Rhône-Alpes apporte un soutien de 15 000 € au FITA, pour l'organisation d'une quinzaine de spectacles au total répartis sur les huit départements.

Pour en savoir plus :

Région Rhône Alpes

1 esplanade François Mitterrand - CS 20033, 69269 Lyon Cedex 02

Téléphone : 04 26 73 40 00

Nathalie Col, chargée de mission à la Direction des relations internationales

[ncol@rhonealpes.fr](mailto:ncol@rhonealpes.fr)

## Aubervilliers (93), co-porteur du projet de la SSI

Par sa population cosmopolite, Aubervilliers tient des relations avec une centaine de pays dans le monde. Il y existe dans la ville plus de 150 associations de migrants ou d'associations œuvrant dans la solidarité internationale. La direction des relations internationales et de la vie associative les accompagne durant toute l'année dans la formation des dirigeants, la réflexion sur la pertinence de leurs actions, le montage de projets, la recherche de financement et de la communication autour de leurs actions.

Pour la ville d'Aubervilliers, la Semaine de la Solidarité Internationale est le moment idéal pour donner plus de visibilité à tous ces acteurs associatifs. Pour cela la ville coordonne un groupe de travail d'associations intéressées qui a pour objectif d'organiser une ou plusieurs manifestations communes et de communiquer sur les autres actions menées par les associations autour de la SSI.

Ce travail a deux objectifs :

- la sensibilisation d'un plus large public à l'interdépendance et l'interconnexion de nos vies ici et ailleurs, dans le but de favoriser une meilleure compréhension de la solidarité internationale.
- l'échange d'expériences et de rencontres entre les différentes communautés présentes sur notre territoire. Cette démarche valorise les acteurs impliqués et aide à une meilleure intégration de tous dans la vie locale.

Pour en savoir plus :

Pôle Relations internationales de la Ville d'Aubervilliers

[rel-inter@mairie-aubervilliers.fr](mailto:rel-inter@mairie-aubervilliers.fr)

[www.aubervilliers.fr](http://www.aubervilliers.fr)